

# Plan Local d'Urbanisme

## Commune de BARBIZON

### 6.a.3 Notice système d'élimination des déchets



**Urbanisme – Paysage – Architecture**  
I.Rivière – S.Letellier

Document pour approbation

## Déchets :

### **LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS**

Barbizon fait partie de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau.  
Les déchets ménagers sont traités via le SMITON-LOMBRIC Centre Ouest Seine et Marne.

La collecte des ordures ménagères est effectuée 3 fois par semaine :

- les lundi et mercredi pour les ordures ménagères résiduelles,
- le jeudi des semaines impaires pour les emballages recyclables.
- le jeudi des semaines paires pour les déchets verts

Il n'y a pas de collecte des encombrants, mais les habitants peuvent, grâce à une carte, avoir accès à la déchetterie du SMITOM-LOMBRIC qui se situe à Boissise-le-Roi.

Il existe deux points d'apport volontaire (Verre,, Journaux, Textile) rue Théodore Rousseau et Stade Henri Carnes, rue du Puits Cormier.